

Les différents choix de positions administratives pour les agents des SGCD

	Intégration	Détachement (voir fiche pratique)	Position normale d'activité (PNA) (voir fiche pratique)
DURÉE	Indéterminée	Période de 5 ans renouvelable sans limitation de durée avec droit d'intégration après 5 ans de détachement	Illimitée (à titre dérogatoire pour les agents touchés par une réorganisation de service dont les SGCD)
GESTION DE LA CARRIÈRE	Le Ministère de l'Intérieur (MI)	Le ministère d'origine avec avis de l'autorité hiérarchique + le Ministère de l'Intérieur (MI) sur le corps d'accueil	Le ministère d'origine avec avis de l'autorité hiérarchique (congrés bonifiés compris)
GESTION DE LA PAYE	Le Ministère de l'Intérieur (MI)	Le Ministère de l'Intérieur (MI)	Le MI suivant les modalités de gestion du ministère d'origine
PARCOURS	Parcours dans le cadre du nouveau corps sans possibilité de réintégration dans le corps d'origine	Réintégration de droit dans le corps d'origine à la demande de l'agent	Une demande de mobilité « classique » pour changer de poste
QUI SANCTIONNE	Le Ministère de l'Intérieur (MI)	Le Ministère de l'Intérieur (MI)	Le ministère d'origine avec avis de l'autorité hiérarchique
ÉLECTEURS / INSTANCES REPRÉSENTATIVES	- Instances ministérielles du MI - CAP du corps/catégorie - instances locales de la préfecture	- Instances ministérielles du MI - CAP du corps/catégorie d'origine et d'accueil - instances locales de la préfecture	- Instances ministérielles du ministère de gestion - CAP du corps/catégorie - instances locales de la préfecture